

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

**Band:** 35 (1897)

**Heft:** 35

**Artikel:** La tour de Gourze : histoire et légende : [suite]

**Autor:** Vulliemin, L.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-196418>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

*Pour les annonces, s'adresser exclusivement à  
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER  
PALUD, 24, LAUSANNE*

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,  
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,  
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

*Rédaction et abonnements.  
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE*

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ETRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> avril, 1<sup>er</sup> juillet et 1<sup>er</sup> octobre.  
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton: 15 cent. — Suisse: 20 cent.

Etranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent.

la ligne ou son espace.

*Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.*

## La harangue.

La plus courte harangue est toujours la meilleure. Nous l'allons montrer tout à l'heure.

Et d'abord, qu'est-ce que la harangue ? Le dictionnaire répond : « Discours fait à une assemblée, dans une cérémonie publique, à un prince, à un personnage de distinction, formule de compliment, de félicitation ou de condoléance. » Et plus loin : « L'à-propos et la brièveté sont les deux qualités les plus indispensables de la harangue. »

Cette vérité ou cette affirmation a revêtu une forme populaire : on dit *court et bon*, à propos d'un discours ou d'un sermon qui a plu et impressionné les auditeurs.

La harangue est donc un discours prononcé dans des circonstances particulières, solennelles, en public ; celui qui est chargé de le faire, s'adressant, dans la plupart des cas, à des personnes élevées en dignité, doit observer certaines formes de la politesse, donner à son langage une certaine tournure, employer, s'il le faut, des figures de rhétorique propres à rendre sa pensée plus vivante, à lui donner un corps ; mais toujours son discours devra posséder ces deux qualités : la brièveté et l'à-propos.

Or il n'y a que les grands orateurs, les esprits cultivés, les hommes supérieurs qui soient capables de vaincre ces difficultés, et sachent — dans le cas où la harangue s'adresse à un souverain — être fermes et dignes sans forfanterie, respectueux sans bassesse, ou simples sans trivialité.

Si la personne chargée de faire une harangue ne possède pas toutes les qualités requises, elle se contentera de quelques paroles simples et partant du cœur. En voici trois exemples remarquables :

Au seizième siècle, vers 1570, la reine Elisabeth d'Angleterre, visitant ses Etats, arriva à Coventry, dans le comté de Warwick — peut-être était-ce pour préparer la prison dans laquelle fut enfermée Marie Stuart ; — les notables de l'endroit ayant à saluer leur souveraine, le firent en ces termes :

« Nous, hommes de Coventry, sommes très heureux de voir Votre Majesté royale. Mon Dieu que vous êtes belle ! »

Et la reine de répondre en riant : « Ma Majesté royale est enchantée de vous voir, hommes de Coventry. Mon Dieu que vous êtes belles. »

La harangue des notables est adorably naïve, mais la réponse de la reine est un tantinet impertinent ; elle était sans doute permise à l'altière Elisabeth.

À la fin de ce même siècle, Henri IV, roi de France et de Navarre, parcourant son royaume... Mais laissons la parole au narrateur :

Certain jour le bon roi Henri  
Revenant d'assez long voyage,  
Allait entrer à Monthéry.  
Et vite ! et vite ! à son passage  
Accourent tous les habitants.  
Le curé s'est mis à leur tête.  
A le haranguer il s'apprête :  
Mais n'ayant que peu d'instants

Pour préparer ce qu'il doit dire,  
Il se présente et lui dit : « Sire,  
Les habitants de Monthéry  
Sont charmés de vous voir ici. »  
— Bien, dit le vainqueur de la Ligue,  
Votre harangue me plaît fort;  
Mais je voudrais l'entendre encor;  
*Bis*, si cela ne vous fatigue.  
— Point du tout, Sire, et, sur le champ,  
D'une voix plus ferme et plus nette,  
Notre bon curé lui répète  
Son court et naïf compliment.  
— Encor mieux, dit le roi, j'ordonne  
Que, pour ses indigents, l'on donne  
Cent écus au digne pasteur,  
— *Bis*, Sire, répond l'orateur.  
— Ventre-saint-gris ! j'aime cet homme,  
Dit le monarque en riant.  
Eh bien ! soit. Je double la somme<sup>1</sup>. »

Ventre-saint-gris, comme disait Henri IV, si j'aime le brave curé, j'aime aussi le roi, car harangue, réponse et ripostes se valent.

En 1842, Frédéric-Guillaume IV, roi de Prusse, prince de Neuchâtel, comte de Valangin, etc., etc., s'en vint, accompagné de la reine, faire une visite à ses fidèles sujets de la principauté-canton de Neuchâtel. Il fut accueilli partout avec de grandes démonstrations de respect et de fidélité ; de brillantes fêtes lui furent offertes. Quand il arriva à Valangin, le maire n'attendit pas même qu'il fut descendu de voiture pour prononcer sa harangue, tant la vue de son souverain l'avait ému.

— Sire, balbutia-t-il, votre nom brille... votre nom brille...

— Que diable en veut-il à mon nombril ! dit le roi, en se tournant vers la reine ; puis descendant de voiture, il accepta les hommages de ses fâoux sujets, et les clés de la ville qu'on lui présentait sur un plateau, riant encore du jeu de mots qu'il venait de faire.

Pour copie conforme à la tradition :

M. D.

## La Tour de Gourze.

HISTOIRE ET LÉGENDE.

Par L. Vulliemin.

### II

» A cette nouvelle, je courus à Lausanne invoquer le secours de mon Seigneur Aymon, notre Prince temporel et notre révérant Père en Dieu ; je n'en reçus que des paroles, tant l'effrayait le nom de Berne et des Allemands. Mais, comme je me retirais tout affligé, un brave Lausannois de la rue du Pré m'appela, me fit entrer dans sa cave, et là, ayant su ce qui m'amenaît, me rendit le courage par de bons propos. C'est lui qui, la nuit venue, me donna un faisceau de lances et me mit en mains cet étendard, qu'il avait lui-même porté dans plus d'un combat : « Allez, me dit-il, et souvenez-vous que Dieu n'abandonne pas les braves gens. »

» Je rendis ces paroles à nos paysans. Aucun ne savait manier les armes. Cependant, ils se saisirent des lances et je me mis à leur tête.

<sup>1</sup> Trésor poétique.

Pendant que nos femmes, nos enfants se réfugiaient dans la tour de Berthe, avec ce que nous avions de meilleur, notre troupe s'avanza vers un défilé couvert d'épaisses forêts par lequel nous supposions qu'arriverait l'ennemi. Nous nous croyions forts, faisant flotter, pour la première fois, les couleurs de notre Prince de l'Eglise.

» Nous étions dans cette disposition lorsqu'un des nôtres, que nous avions envoyé s'enquérir de la marche des montagnards, vint nous apprendre ce qu'il avait vu. « Ils s'avancent au nombre de quelques cents, nous dit-il, ils ont passé la nuit dernière le Mont-Pélerin. M'étant glissé, à Albeuve, dans une hôtellerie, où ils étaient en grand nombre, je les ai vus de près. Ils ne sont commandés par aucun chef important ; aussi beaucoup de vin, beaucoup de bruit, peu de discipline. »

» Ils ont à leur tête un vieux routier allemand, qui a servi sous le roi de France, et qui se vante de le connaître personnellement. « Le roi, leur disait ce hâbleur, aime les Suisses comme la paume de sa main. Il sait qu'ils sont fidèles et invincibles. Je crois qu'il leur confierait tout... hors la clef de la cave. » Là-dessus, Gruyériens et Allemands de rire de bon cœur.

» Je l'ai vu ce bon roi, continua notre vantard, je lui ai touché la main, là, comme je vous la touche. Voici l'occasion. On faisait boucherie à la cour ; mais les Français n'y connaissaient rien ; moi, je leur dis : Voulez-vous qu'on vous donne un coup de main, *meine Herren* ? Le roi, qui se trouvait là, et qui voyait tout, me prit au mot. Eh bien, Sire, je vais expédier cette bête noire. « Avec grand plaisir, » me répondit sa Majesté. Et je fis comme j'avais promis.

» Le lendemain, comme nous étions dans notre caserne, voici le roi qui demande à me voir : « Birrlimbach, me dit-il, je suis content ; touchez-moi la main. » Et quand je retirai la mienne, j'y trouvai un écu. Je fus fort réjoui que le roi n'eût pas oublié le pourboire. »

» Tous écouteaient encore après que leur chef eût fini de parler, quand un Gruyérien, homme fort simple, mais qui voulait paraître prudent, se mit à dire : « Jè n'ai pas vu le roi, comme notre capitaine, mais j'ai vu ses écuries ; y en a-t-il là des chevaux ! » Je dis à ceux qui me les montraient : « Le roi doit être bien riche ; mais à présent je voudrais voir ses vaches. » Que croyez-vous qu'ils m'aient répondu ? Ils m'ont dit : « Le roi n'a pas de vaches. » « Quoi ! tant de chevaux et pas de vaches ! Mais c'est avec le produit des vaches qu'on achète les chevaux. Non, si jamais cet homme-là tient bon... » Je les ai quittés, me disant à part moi : « Le roi n'est pas si bien dans ses affaires qu'on le croit. » En effet, le lendemain, j'ai vu partout affiché sur les murs de Paris, en grosses lettres : *Décret du roi*. J'avais prévu que tout cela finirait par un décret<sup>1</sup>.

» Un troisième de mes montagnards prit ensuite la parole : « Je n'ai pas voyagé et ne con-

<sup>1</sup> Le mot *décret* s'emploie dans la Gruyère et le Pays de Vaud pour désigner la banquieroute.

nais que mes montagnes. Je suis réduit à éconter ceux qui ont vu du pays ; mais de ce qu'ils disent, je prends la précaution de rabattre toujours quelque chose. J'en agis ainsi depuis un jour que j'entendis un de nos braves qui avait fait la campagne d'Italie m'entretenir des nouvelles de ce pays. Il y avait vu, assurait-il, des courges grosses comme des maisons. — C'est extraordinaire, lui-dis-je, mais nous avons dans mon vallon des choses qui ne le sont pas moins. Voyez, par exemple, ce pont que nous allons passer ; il s'écroule chaque fois qu'un menteur y met le pied. — La rivière est-elle profonde ? demanda mon compagnon. — Assez pour s'y noyer. — Eh bien, évitons le pont, et continuons de suivre le rive. » A ce mot, nouveaux éclats de rire de nos montagnards.

» Ils continuèrent ainsi de deviser jusque près de dix heures, et cherchèrent alors le repos, en se promettant de se mettre en route le lendemain à deux heures, afin de franchir les vallons des Cornes-de-Cerf et de Savigny, dans la nuit, et de tomber au point du jour sur les vignes de Lavaux. Encore quelques heures et vous les verrez arriver. »

» Quand le jeune homme eut dit, sans donner à nos gens le temps de la réflexion, je leur demandai s'ils étaient prêts à bien mener des mains ; je leur montrai que nous n'étions inférieurs aux Allemands que parce qu'ils étaient unis et que nous ne l'étions pas ; et, tout en leur tenant ce langage, je leur montrai la Tour de Gourze, où nos femmes et nos enfants attendaient leur sort, car les vieillards n'avaient pas voulu se séparer de nous ; puis je soulevai la sainte bannière, et tous m'ayant répondu par un grand cri, je les embusquai dans la forêt.

» Dans l'intervalle, notre troupe s'était accueillie d'un bon nombre de vignerons, qui, ayant appris ce qui se passait, avaient gravi les monts, la plupart armés d'arquebuses, et venaient nous prêter main forte.

» Vers six heures, les Allemands arrivèrent, ne s'attendant à rien moins qu'à batailler. La danse commença. Un premier coup d'arquebuse atteignit le chef des ennemis, qui s'avancait à leur tête, sur un cheval de montagne, fier, et se donnant les airs d'un général. Il tomba raide mort. « Voilà, lui criâmes-nous, le pourboire que vous envoiiez les vignerons. »

» A ce moment, le soleil commença à poindre sur les hautes Alpes. A la clarté de ses premières lueurs, nous nous élancâmes sur les montagnards, abasourdis de la mort de leur capitaine.

» Pénétrant par les sentiers de la forêt, nous les primes en face, en flanc et par les derrières : « Pour Dieu, nos femmes et nos enfants ! » criai-je aux nôtres, en marchant en avant avec l'étendard. Les ennemis, après avoir reculé, tentèrent de faire résistance. Alors le sang coula largement. Plus d'un montagnard tomba sous nos coups. Les autres se furent mieux défendus s'ils eussent eu la conscience meilleure et s'ils eussent connu notre petit nombre. Quand nous les vimes ployer, nous redoublâmes d'ardeur et remplîmes la forêt de nos cris, que répétaient les échos. On eût dit l'orage quand il gronde autour des flancs d'une barque qu'il s'efforce d'engloutir. Enfin, les brigands s'ensuivirent et, quand le soleil acheva de se lever, nous étions les maîtres du terrain.

» Nous rentrâmes dans nos vallons, sous les plis du drapeau sanglant et déchiré que vous avez vu. Tel qu'il est, nous l'avons déposé dans notre chapelle, au milieu des lances teintées du sang de l'ennemi. Nous ne le voyons plus sans bénir Dieu qui, dans le péril, a armé nos mains et nous a donné la victoire sur ses ennemis et les nôtres<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Dans ce qui est dit plus haut, de ces hordes allemandes qui vinrent par le Jorat, envahir le vignoble de Lavaux,

### L'express de Genève.

Six mois après sa sortie du couvent des Oiseaux, Laure Berthold se maria avec l'architecte Lancrey. Sans enthousiasme, mais aussi sans résistance, la jeune fille avait donné son consentement.

Orpheline de bonne heure, sous la tutelle d'un vieil oncle morose, dont la compagnie forcée engendrait la mélancolie, elle n'avait vu dans son mariage avec l'ancien élève de l'Ecole des beaux-arts qu'une occasion favorable de fuir ce milieu terne, non exempt de tristesse, ni d'ennui.

Ludovic Lancrey, grand brun à la moustache en broussaille, aux dents blanches et aux lèvres rouges, ne lui déplaît certes pas ; mais, de son côté, nul aimant attractif et aucun trouble en présence de son fiancé.

Riches tous les deux, d'éducation parfaite, jeunes, ils entraient en ménage avec des éléments de bonheur, et cependant leur union ne fut pas heureuse.

Pas la moindre coquetterie de la part de la jeune femme, fort réservée de ton et de manières ; fond respect du nom de son mari, très correcte d'allures, incapable de flirtage et de la plus petite incartade, mais dignité froide, excluant forcément les expansions intimes et l'abandon.

Si la dot rondelette de l'orpheline avait été l'une des causes déterminantes de ce mariage, la beauté de la femme, sa distinction native, son esprit ouvert et cultivé, dès le début, produisirent une profonde impression sur le moral de l'architecte. Phénomène curieux, mais indéniable, moins elle se montrait sensible aux préférences de son mari, plus intense devenait l'affection de ce dernier. Par ses soins délicats, une tendresse raffinée, il s'efforçait en vain d'animer la statue, de conquérir l'épouse. Indifférente à ses avances, bien mieux, réfractaire, celle-ci demeurait passive et le cœur ne parlait pas.

Honnête femme dans la plus forte acceptation du mot, bonne et douce, la venue d'un bébé pouvait modifier le tiédeur de ses sentiments et leur imprimer une nouvelle direction. Pourquoi, de l'enfant, l'affection ne remonterait-elle pas jusqu'au père ?

Hélas ! cette secrète aspiration de l'époux disparut comme les autres à l'arrivée de la petite Juliette, blondinette charmante, blanche et rose, aux yeux couleur d'azur. Situation douloureuse pour un tel mari, insupportable pour sa nature aimante, aucun changement ne se produisit dans les glaciale allures de la femme !

Ce dernier espoir évanoui, l'architecte en conçut un tel chagrin que, de guerre lasse, il déserta le foyer conjugal pour chercher ailleurs des distractions plus en rapport avec son âme assoiffée de tendres effusions.

En semblable occurrence le gouffre se creuse chaque jour davantage et, sauf d'impérieux motifs de convenance ou d'intérêt, à bref délai une séparation s'impose.

Avec une certaine dignité, sans la moindre récrimination, d'ailleurs inutile, Ludovic Lancrey signifia un beau jour à sa femme qu'une telle vie lui était à charge ; puis, la sachant capable d'administrer elle-même sa fortune, il la lui restituâ en entier et, un matin, le cœur bien gros, après un baiser à sa fille, il quitta Paris pour se réfugier à Lyon chez sa mère.

Trois années s'écoulèrent sans relations entre les époux, autres qu'un banal échange de cartes à l'anniversaire de la naissance de Juliette, dont le père

je crois qu'il faut entendre par là les *Compagnons de joyeuse vie*, association de jeunes libertins qui se forma en Suisse après la guerre de Bourgogne.

On sait que le riche butin recueilli par les Suisses dans les camps bourguignons de Grandson et de Morat fut pour eux un appât qui servit à corrompre leurs meurs. Ils n'eurent, dès lors, d'autre ambition que celle de se procurer et de jouir des commodités de la vie. Ce fut alors que le luxe et ses superfluities commencèrent à s'introduire dans notre patrie et devinrent l'occasion de désordres politiques et moraux.

Les Compagnons de joyeuse vie, réunis dans la Suisse centrale, marchèrent sur Berne et Fribourg, pour demander compte à ces villes de la distribution du butin pris sur les Bourguignons et dont elles avaient gardé la majorité partie. De là, s'égayant et s'amusant, ils allèrent à Lausanne et Genève réclamer le paiement des contributions arriérées qui avaient été imposées par les Suisses à ces villes. Partout sur leur passage leur troupe s'augmentait de jeunes gens, amis de la joie. Ils ne faisaient cependant de mal à personne et payaient leurs dépenses.

Il se pourra toutefois que quelques-uns de cette bande s'en fussent détachés et eussent, en temps de vendange, été faire quelques dégâts dans le vignoble de Lavaux.

A. B.

avait fréquemment des nouvelles, à l'insu de sa femme, par un ami dévoué.

Un simple fait-divers modifia du tout au tout cette situation qui menaçait de s'éterniser.

Mme Lancrey lut un soir dans un journal :

« Encore un accident de chemin de fer. Hier, en gare d'Ambérieux, l'express de Genève, par suite d'un faux aiguillage, a été pris en écharpe par un train de marchandises. Résultat : vingt voyageurs blessés, sept morts, parmi lesquels un architecte de Lyon, M. Lancrey. »

A cette lecture, une pâleur mortelle envahit le visage de la jeune femme. Ses épaules, secouées comme par une rafale, furent agitées d'un tremblement nerveux et elle éclata en sanglots.

En proie à l'émotion la plus vive, cédant à l'élan de son cœur, elle prit une plume et adressa cette lettre à sa belle-mère :

« Pauvre chère madame,

» Mon journal m'apprend à l'instant l'épouvantable catastrophe. Par le prochain rapide, je cours à Lyon avec ma fille et nous arriverons chez vous demain matin.

» Ensemble nous suivrons le cercueil de Ludovic.

» Hélas ! en présence de cet horrible événement qui nous frappe tous également, j'éprouve une indescriptible peine et mon âme est remplie d'angoisses. Ne suis-je pas, en effet, un peu la cause indirecte de ce malheur ? Si Ludovic, las de ma froideur, involontaire pourtant, était resté près de moi, rien de tout cela ne serait advenu. A moi donc en remonte, en partie du moins, la responsabilité.

» D'une bonté à toute épreuve, affectueux et tendre, je lui dois les seuls jours de bonheur de ma vie. Ah ! depuis son départ, bien des fois, j'ai été sur le point d'aller le rejoindre, de me jeter dans ses bras et de lui demander pardon.

» La solitude, conseillère désintéressée, remet souvent les choses à leur véritable point et, somme toute, je n'ai jamais eu aucun reproche à lui adresser. Ma nature peu expansive le froissait cruellement, et néanmoins il ne m'en a pas tenu rigueur. Délicate attention, en partant ne m'a-t-il pas laissé ma fille ?

» Depuis longtemps, je l'aime de toute mon âme, et, par fausse honte, je n'ai pas osé te lui avouer ! Que du moins, vous, maman, le sachiez et, je vous en conjure, demeurons désormais ensemble pour pâler constamment de lui. Je vous embrasse de tout cœur ; à demain matin.

» LAURE LANCRY. »

Sur le quai de la gare de Perrache, à l'heure indiquée, la belle-mère attendait sa bru. A la descente du wagon, elle la pressa sur son cœur et couvrit de baisers la petite Juliette. Puis, avec un bon sourire :

— Soyez forte, ma chère Laure, et modérez votre attendrissement... J'ai une heureuse nouvelle à vous annoncer...

— Ludovic serait-il seulement blessé ? s'écria-t-elle, l'âme allégée ?

— Mieux que cela... en parfaite santé... et, regardez en face de vous... le voilà qui accourt.

Des larmes de joie plein les yeux, la jeune femme se précipita au-devant de son mari ; mais, sous le coup de si fortes émotions, elle perdit connaissance et tomba évanouie dans ses bras.

Une similitude de nom et de profession avait été la cause de l'erreur. Le malheureux architecte Lancrey, broyé dans le train à Ambérieux, n'était même pas parent du père de Juliette !

Depuis ce bienheureux jour, rien ne saurait peindre le bonheur du ménage. Très sérieusement épris l'un de l'autre, cherchant mutuellement à se complaire, Ludovic Lancrey et sa femme forment le groupe le plus-fortuné. Un second enfant, un garçon, René, est venu mettre le comble à leur félicité.

HANRI DATIN.

### Anecdote sur le maréchal Canrobert.

A l'occasion de la prochaine inauguration d'un monument élevé à la mémoire du maréchal Canrobert, dans son pays natal, à Saint-Céré (Lot), on raconte de nombreuses particularités sur sa carrière militaire, entre autres plusieurs anecdotes. Nous empruntons la suivante au *Petit Parisien* :

C'était au camp de Châlons, où venait d'arriver l'empereur. Napoléon III voulait s'assurer par lui-même de l'effet de la fameuse jam-